



Le syndic me réclame des charges déjà payées.

Par **papillon34**, le **16/09/2015** à **11:52**

Bonjour, rnLe syndic de copropriété (un syndic assez connu) me réclame des charges que j'ai déjà payé (malheureusement je ne l'ai pas envoyé en accusé de réception). Il a envoyé plusieurs relances (que j'ai ignoré comme il était indiqué dans la lettre étant donné que j'avais déjà payé) et ce matin un pli d'huissier m'a été remis.rnrnCe n'est pas la première fois que je reçois des lettres de relance injustifiées (et je ne doute pas qu'à chaque fois ils aient le chèque même s'ils ne l'encaissent pas (le chèque étant toujours encaissé le jour ou la lettre de relance part)), mais c'est la première fois que les huissiers envoient un pli. Plusieurs fois par an, le syndic fait mine de ne pas recevoir les chèques pour me facturer des frais de relance.rnrnQue dois-je faire aujourd'hui (dois-je appeler les huissiers? Les payer?) et à l'avenir (Comment faire pour entamer une procédure en justice)?rnrnMerci

Par **cocotte1003**, le **16/09/2015** à **13:20**

Bonjour, demandez leur un RIB du compte, vous serez sûr que cela arrivera. Dès que le chèque sera sur votre compte, demandez en une copie à la banque et remettez-la à l'huissier, cordialement

Par **clall**, le **18/09/2015** à **18:23**

Bonjour,rnje connais une personne qui a eu des problèmes similaires avec un syndic connu

(peut-être le même ?) Désormais, elle remet le chèque directement au secrétariat du syndic
contre reçu daté.rncordialement